



Lycée Pierre Béghin

Projet d'établissement 2013 – 2017 du lycée Pierre Béghin

Présenté au CA du 21 mai 2013

I. Le diagnostic

Les atouts : Un climat serein, agréable, apprécié par tous, élèves comme adultes et qui participe à l'identité de l'établissement : l'environnement est calme, les locaux agréables, le lycée est bien équipé, les élèves respectent les règles de vie, il y a très peu de dégradations, les relations entre élèves et adultes sont bonnes.

Les points à renforcer : L'implication des élèves pourrait être améliorée dans les instances lycéennes mais aussi plus globalement dans leur scolarité.

II. Les objectifs

Nous voulons préserver et développer la qualité du climat de l'établissement pour favoriser la réussite des élèves et développer leur engagement citoyen.

Pour cela, nous chercherons à développer, entre autres, chez les élèves :

- ✓ Le sens de la collectivité, du partage, de l'entraide.
- ✓ L'ouverture d'esprit et l'ouverture culturelle.
- ✓ Le sens de l'engagement, le goût de l'effort.
- ✓ La communication.
- ✓ Les actions qui donnent ou aident à trouver du sens à leur vie au lycée.

III. Les axes de travail :

- ☞ **Etre bien au lycée**, pour mieux y réussir.
- ☞ **Etre bien ensemble**, pour devenir un citoyen responsable.
- ☞ **Etre bien en tant qu'individu**, pour se projeter dans l'avenir, construire son orientation, s'ouvrir à la Culture.

IV. Les actions à conduire ou à renforcer

- ◆ La MDL est une association très active depuis l'origine du lycée et réellement gérée par les élèves. Son rayonnement et son fonctionnement devront être renforcés.
- ◆ L'UNSS et la formation montagne en particulier qui participent pleinement à l'identité du lycée et qui développent les valeurs d'entraide, d'effort et de dépassement de soi.
- ◆ Le tutorat entre élèves, qui permet un apprentissage social, une implication citoyenne, et développe la solidarité et l'engagement de l'élève dans sa réussite. Il pourrait être développé en permettant aux élèves des classes de premières d'être aussi tuteurs, voire tutorés.
- ◆ La journée Portes Ouvertes et le forum des poursuites d'études avec les anciens élèves, les stages, la classe en entreprise, les partenariats avec l'université, la participation de chaque élève à son conseil de classe (une fois dans l'année) et toutes les actions qui permettent aux jeunes de se projeter dans leur avenir scolaire et professionnel.

- ◆ La politique culturelle : le théâtre au lycée, les sorties en soirée, le concours d'éloquence, qui participent à développer la tolérance, la curiosité, l'imagination l'autonomie et in fine l'émancipation.
- ◆ La section européenne, l'échange Sauzay et l'accueil de lycéens étrangers (canada, USA) qui renforcent l'ouverture vers le monde.
- ◆ Les actions du CESC seront renforcées, en particulier sur ce qui concerne l'usage des réseaux sociaux et la prévention des conduites à risques. Un groupe de paroles sera mis en place avec des adultes.
- ◆ les actions emblématiques de la vie au lycée seront maintenues et renforcées : la journée d'accueil des secondes, la remise des diplômes du bac, le forum des anciens élèves, l'arbre de Noël, le carnaval, la semaine culturelle. Tous ces moments forts renforcent le sentiment d'appartenance et la convivialité et participent à la prise en compte et à la valorisation des projets des lycéens. La création d'une association d'anciens élèves pourrait participer à pérenniser certaines actions.
- ◆ Les actions de communication devront être développées : une réflexion est à conduire sur l'affichage et sur les autres supports d'information (site, ENT ...) pour valoriser les projets à l'interne et à l'externe (presse...), pour permettre aux élèves d'identifier leurs élus dans les différentes instances, et plus globalement pour faciliter et encourager l'engagement des élèves dans les projets.

La communication consiste à informer et à s'informer : ces actions viseront aussi à développer l'autonomie des élèves dans leur prise d'informations.

V. L'évaluation

- ◆ Tout ce qui contribue à maintenir de façon concrète la place de l'élève et la prise en compte de ses demandes. Il va donc s'agir non pas de mesurer en quantitatif mais en qualitatif :
 - Nombre de projets réalisés par les élèves
 - Nombre de participants aux réunions CVL, MDL...
 - Investissement financier sur les propositions du CVL
- ◆ Les indicateurs de climat :
 - Nombre de conseils de discipline / commission éducative
 - Nombre de passages à l'infirmerie
 - Nombre de dégradations matérielles
- ◆ Les indicateurs de réussite :
 - Taux de réussite aux examens
 - Taux de redoublements
 - Taux de réorientation
 - Taux d'abandon de scolarité